

**Le Fonds Lyle Makosky**

**pour les valeurs et l’éthique dans le sport**



*Mandat*

*Novembre 2016*



**Le Fonds Lyle Makosky pour les valeurs et l’éthique dans le sport**

**INTRODUCTION**

Ce fonds a été créé en 2014 par Lyle Makosky dans le but de soutenir le travail de la Fondation Sport pur et du Centre canadien pour l’éthique dans le sport. Le capital du fonds est détenu et investi par la Fondation communautaire d’Ottawa et une part des revenus annuels sont mis à la disposition de la Fondation Sport pur dans le but de soutenir un programme de subventions dans le domaine des valeurs et de l’éthique dans le sport.

**Pourquoi un fonds axé sur les valeurs et l’éthique dans le sport canadien?**

Le sport constitue un élément important de notre culture et un aspect essentiel de notre croissance en tant qu’êtres humains. La manière dont nous vivons l’expérience du sport affecte profondément notre perception de notre place et de nos relations dans le monde et, dès lors, contribue fortement à notre expérience de la vie et à la formation de notre propre caractère. La façon dont le sport est organisé et dirigé dans notre pays et la façon dont nous en faisons l’expérience en disent long sur notre société, ce à quoi nous accordons de la valeur, où et quand nous tenons à nos principes et où et quand nous nous attendons à un comportement fondé sur des principes. La qualité et l’intégrité du sport sont le reflet des valeurs et des normes éthiques qui sous-tendent sa gestion – qui sont les fondements de sa nature. Ceux qui pratiquent le sport et s’y engagent, ceux qui guident et dirigent le sport, et même ceux qui, consciemment ou inconsciemment, observent le sport partagent une sorte de tutelle du sport dans notre société.

À titre de fiduciaires de cette composante inestimable de notre société, nous avons la responsabilité de protéger ce à quoi nous accordons le plus de valeur, d’examiner et de surveiller minutieusement sa conduite pour y déceler les lacunes et les failles, d’évaluer dans quelle mesure le sport offre et atteint ce que nous en attendons ainsi que les moyens que nous croyons conformes à ses valeurs et à ses normes éthiques.

La plupart, sinon la totalité, des attentes que nous nourrissons à l’égard du sport et des défis auxquels le sport fait face au Canada proviennent ou sont le reflet de valeurs et de considérations éthiques telles que : un jeu qui soit loyal et équitable; la violence dans le sport autant physique que psychologique; les drogues dans le sport; la tricherie sous toutes ses formes; l’accessibilité et la discrimination; l’arbitrage loyal et équilibré; le comportement abusif; le sport qui est approprié à l’âge et aux capacités des enfants et des jeunes; la poursuite de l’excellence sans dommages personnels ou collatéraux; le succès et les mesures de la réussite; et le respect des autres dans tous les rôles qu’ils assument dans le sport.

En conséquence, nous croyons que le sport mérite d’être examiné et étudié judicieusement au niveau des valeurs et de l’éthique, sous la forme d’une vérification continue de la performance par rapport aux intentions et en appui à la poursuite de la mise en valeur de la qualité et de l’intégrité de la nature et du caractère véritables du sport tel que projetées et réalisées.

L’examen intentionnel et l’étude des valeurs et de l’éthique dans le sport, et du sport, ne se réaliseront pas facilement ni ne se produiront vraisemblablement d’eux-mêmes sans un propos délibéré organisé et une structure et un processus qui les permettront et les soutiendront. D’où la raison d’être d’une bourse d’étude en sport, créée et administrée dans un but non lucratif, et gérée par un organisme de bienfaisance crédible et pertinent, dont les buts sont en corrélation et en symbiose avec l’examen judicieux des valeurs et de l’éthique dans le sport.

Grâce à cette bourse d’étude, il est à espérer qu’avec le temps :

* La nature véritable et l’intégrité du sport canadien et de sa conduite feront l’objet d’un examen attentif et d’études rigoureuses en vue de s’assurer que cet élément inestimable de notre culture et de notre expérience de la vie soit soutenu, mis en valeur et protégé à la fois pour ceux qui en vivent l’expérience maintenant comme pour ceux qui en feront l’expérience dans l’avenir.
* La qualité de l’expérience vécue du sport au Canada pourra être étudiée et évaluée au niveau des valeurs et de l’éthique d’une façon qui mènera à des reformulations prometteuses, à des solutions de problèmes, et à des politiques favorables et habilitantes pour le sport et son environnement.
* Les résultats et les implications découlant de l’utilisation de la bourse d’étude pourront :
	+ orienter l’examen des conséquences et des suites à donner;
	+ donner forme à un dialogue public judicieux;
	+ agir comme catalyseur d’une collaboration constructive parmi les parties prenantes concernées; et
	+ ultimement mener à un système sportif plus solide et à rehausser l’expérience sportive pour tous les Canadiens.
* Ce que nous défendons et ce à quoi nous tenons dans le sport seront clairs, communément convenus et universellement soutenus.

**La passion pour le sport de Lyle Makosky…**

Lyle Makosky a été impliqué dans le sport pendant la plus grande partie de sa vie, et ce, à différents niveaux et dans différentes fonctions. Il croit que le sport est une composante puissante du développement sain et complet des personnes et des communautés.

Comme athlète, il a d’abord été un nageur de compétition avant de se passionner pour le water-polo. Il a participé à des compétitions à tous les niveaux, y compris un poste au sein de l’équipe nationale du Canada. La passion de Lyle pour le water-polo allait l’amener à agir comme entraîneur, et ce, jusqu’aux championnats nationaux, et aussi à se mettre au service du sport comme arbitre.

À la suite de sa formation universitaire en physique, en physique nucléaire et en géophysique, il a répondu à l’appel du monde sportif à but non lucratif. Lyle est devenu le premier directeur général de trois organismes nationaux de sport : l’Association canadienne de plongeon amateur, l’Association canadienne de nage synchronisée amateur et l’Association canadienne de water-polo. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de l’Association canadienne des entraîneurs, avant de s’engager dans le domaine du leadership des cadres et de la résolution de problème à titre de vice-président principal du Niagara Institute (pour le perfectionnement du leadership des cadres supérieur et la gestion d’enjeux nationaux).

Lyle est revenu au sport pendant sept ans à titre de sous-ministre adjoint à la Condition physique et au Sport amateur et a dirigé la reformulation de la politique et des programmes fédéraux durant une période d’intense remise en question (incluant l’enquête Dubin – La Commission d’enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, et le rapport du Groupe de travail « Le sport, un pas d’avance », entre autres). Un résumé plus détaillé des antécédents de Lyle et de sa relation au sport apparaît en annexe.

**MANDAT**

**OBJET**

Le Fonds Lyle Makosky pour les valeurs et l’éthique dans le sport a pour objet de soutenir et/ou de stimuler :

1. La création de nouvelles initiatives basées sur une expérience personnelle en tant qu’athlète de haute performance, ou
2. Une recherche initiale ancrée dans une expérience sportive axée sur les valeurs et les principes, ou
3. L’examen judicieux des valeurs et de l’éthique dans le sport au moyen d’études scolaires ou de recherche appliquée, ou
4. L’étude ou la critique indépendante de questions et de problèmes politiques affectant les valeurs et l’éthique dans le sport, ou
5. Des activités pratiques démontrant les bienfaits de l’intégration et de l’application de valeurs et de principes dans le sport.

Le fonds est destiné à permettre une compréhension approfondie et enrichie du sport fondé sur des valeurs et des normes éthiques grâce à son examen minutieux, à la représentation conceptuelle de la façon de mettre en commun ses bienfaits (par exemple, une meilleure organisation, de meilleures solutions de problème, de meilleures approches de campagnes) et/ou grâce à la production d’un processus ou d’un système à mettre en application dans le sport, pour le bénéfice du sport et par les praticiens du sport.

Le fonds devra être utilisé pour contribuer à l’examen et à l’application des connaissances qui en résultent concernant les valeurs impliquées dans le sport et les valeurs du sport au Canada grâce à :

* *Des études basées sur une expérience personnelle* – par exemple : Quel problème éthique dans le sport avez-vous rencontré en tant qu’athlète et quelles seraient vos recommandations?, ou
* *Des recherches exploratoires* – par exemple : Quelles nouvelles approches peuvent être explorées en lien avec les comportements éthiques dans le sport?, ou
* *Des études fondamentales* – par exemple : Qu’est-ce que le jeu franc et quelles sont les valeurs qui sous-tendent le sport éthique et comment celles-ci se manifestent-elles?, ou
* *Des examens appliqués* – par exemple : Comment peut-on parvenir au sport éthique, et ce, de façon délibérée, quelles sont les pratiques exemplaires concernant sa mise-en-œuvre et son effet? ou
* *Des approches évaluatives* – par exemple : Quels sont les bienfaits à court et à long terme du sport éthique et comment ces bienfaits peuvent-ils être optimisés?

Quelques exemples d’études basées sur une *expérience personnelle*, de *recherches exploratoires*, d’*études fondamentales*, d’*examens appliqués* ou d’*approches évaluatives* de questions de valeurs et d’éthique dans le sport (l’éventail des modalités que les candidats pourraient utiliser pour entreprendre un examen judicieux ou une étude critique pourrait inclure une combinaison quelconque de ce qui suit (entre autres) :

* Un examen de la documentation existante sur des questions clés de valeurs et d’éthique (V et E), avec une synthèse des résultats et des conséquences en vue d’études ultérieures.
* Une enquête auprès des athlètes, entraineurs, officiels, etc. sur des questions essentielles de V et E et; des recommandations pour modifier les règles et réglementations d’une organisation.
* Création d’un nouveau projet dans le sport qui sensibilisera les individus autour des questions de V et E.
* Un examen des approches adoptées par d’autres nations sportives pour une question particulière de V et E; quels modèles et quelles similitudes se dégagent et quelles sont les conséquences des différences significatives.
* Une enquête auprès d’experts de premier plan dans des domaines connexes sur leurs opinions concernant une question importante de V et E; les points en commun et les différences et les conséquences en vue d’une étude ultérieure.
* L’examen par un groupe de discussion d’une question importante de V et E; quels facteurs et quelles données démographiques influencent les opinions et les comportements individuels reliés à la question (par exemple, des groupes de discussion pourraient être représentatifs de plusieurs intervenants, dont des athlètes de haute performance, des parents, des entraîneurs, des officiels, etc.).
* Un atelier avec animateur (ou une série d’ateliers avec animateur) où un groupe d’intervenants examine une question de V et E, afin de faire ressortir les dynamiques et les facteurs sous-jacents, effectue un remue-méninge sur les améliorations et propose des moyens potentiels d’aller de l’avant.
* Concevoir et mettre en place un cas de situation pour tester les choix de valeurs/normes éthiques effectués par les participants, puis après-coup discuter des choix des participants et des raisons invoquées, et débattre des facteurs qui pourraient influencer les bons choix pour les bonnes raisons, et possiblement tester à nouveau le cas en fonction de ces différents facteurs.
* Concevoir un modèle d’« étude de cas » examinant des questions de V et E dans le sport, ensuite remplir le modèle avec un cas (réel ou imaginé) et engager un petit groupe d’étudiants athlètes à travailler sur le cas en utilisant les questions critiques et les processus d’examen décrits dans le modèle, puis dégager des observations sur l’efficacité du modèle d’étude de cas.
* Sélectionner un programme existant qui traite de valeurs et de normes éthiques à un certain niveau/selon un certain aspect (par exemple, le jeu franc, l’accès pour tous, la lutte à la violence, etc.) et identifier une dimension quelconque pour fin d’évaluation, puis créer un cadre d’évaluation (en se basant sur une méthodologie acceptée en évaluation de programme) et l’appliquer, puis dégager les résultats et les implications.
* Proposer un théorème relié à une importante question de V et E (comment cela fonctionne, pourquoi cela ne fonctionne pas, comment cela pourrait mieux fonctionner) et déterminer un processus afin de tester le théorème, incluant des manifestations sportives offrant des catalyseurs choisis en relation avec le théorème et où le théorème pourrait être observé et testé.
* En prenant en considération des organisations sportives qui ont adopté Sport pur (par exemple, des centres récréatifs, des écoles, etc.) dans une communauté, mesurer les effets à moyen et à long terme qui ont rapport avec le Rapport Sport pur. Ces effets sont-ils en corrélation avec les résultats mentionnés dans le Rapport – réduction des taux de décrochage scolaire, réduction de la criminalité juvénile, etc.? Sommes-nous en voie de renforcer la communauté et accroître les possibilités d’excellence?
* Produire une étude statistique de certains comportements identifiés en relation à une question importante de V et E, rechercher ces comportements dans une série de manifestations sportives, dégager des tendances, tester les raisons avec les participants, examiner ce qui pourrait modifier ces raisons et, par conséquent, les comportements des participants.
* Concevoir une étude à plus long terme d’un groupe d’athlètes qui ont été exposés à Sport pur dès leur jeune âge (les membres Sport pur existent depuis environ 10 ans). Examiner leur attitudes, leurs comportements et leur choix en vue de déterminer toute corrélation avec les « bienfaits du sport sain » tels que décrits dans le Rapport Sport pur (amélioration de la santé et du bien-être, parcours de vie positif, etc.). Sport pur forme-t-il le caractère chez les jeunes?
* Tenir des discussions avec des groupes choisis d’athlètes, leur demander d’identifier des questions importantes de V et E ou des dilemmes auxquels ils ont dû faire face et ce qui leur a causé le plus de difficulté personnelle et ce qu’ils aimeraient voir le système sportif adopter comme approche rafraîchie et plus utile concernant le dilemme mentionné ci-dessus; ensuite faire une liste de leurs idées en vue de concevoir cette meilleure approche, puis la tester dans une situation de jeu réelle, etc. Dégager les résultats et les conséquences pour l’avenir.
* Examiner l’Entente Sport pur (une version PDF de l’entente est disponible ici : <http://truesportpur.ca/sites/default/files/content/docs/pdf/truesportagreement-teamsf.pdf>) et concevoir un projet pour évaluer son applicabilité et son succès.
* Effectuer une analyse et une évaluation de différents outils Sport pur tels que :
	1. L’Entente Sport pur – consensus sur les valeurs du groupe;
	2. La Matrice Sport pur de développement à long terme de l’athlète – guide pour l’âge et le stade approprié de savoir-faire physique avec le guide pour l’âge et le stade approprié de savoir-faire éthique;
	3. La Feuille de pointage Sport pur – outil d’évaluation du savoir-faire éthique afin d’identifier les forces et les lacunes en relation avec les sept Principes Sport pur; ou
	4. Les outils Sport pur de sélection des entraîneurs et des joueurs – guide de sélection des entraîneurs et des joueurs basé sur les principes et les valeurs Sport pur.
* Mesurer les effets, les attitudes, les comportements et les perceptions d’une organisation sportive qui a adopté pleinement Sport pur et qui utilise certains outils Sport pur comparativement aux données recueillies auprès d’un groupe de contrôle présentant une similitude de données démographiques, d’âge, de taille, de région, etc.
* Autres modalités déterminées par le candidat.

**DÉTAILS DE LA BOURSE D’ÉTUDE**

Les candidats potentiels soumettront leurs projets d’étude à la Fondation Sport pur en utilisant le processus d’application en ligne. <http://truesportpur.ca/fr/fonds-lyle-makosky-pour-les-valeurs-et-lethique-dans-le-sport-formulaire-de-demande-de-subvention>

**Admissibilité du candidat**

* Doit être citoyen canadien ou résident permanent;
* Doit être engagé et actif dans le sport canadien à un niveau quelconque, comme athlète, praticien (entraîneur, officiel, administrateur) ou éducateur (enseignant, universitaire, etc.); et
* Dans le cas d’un athlète, celui-ci doit être engagé dans une forme/un mode quelconque de formation postsecondaire.

**Priorisation des candidats**

Sur la base des critères ci-dessus, les candidats qui ont soumis un projet et sont jugés admissibles au Fonds Lyle Makosky pour les valeurs et l’éthique dans le sport seront priorisés en vue de l’étude de leur demande conformément à l’ordre suivant (par ordre décroissant) :

1. Des athlètes de haute performance inscrit dans une université, un collège communautaire ou un autre établissement d’enseignement postsecondaire canadien. L’athlète peut être membre d’une équipe internationale ou nationale; breveté; membre d’une équipe universitaire représentative; et/ou athlète de club de compétition atteignant le niveau des championnats nationaux. L’étudiant-athlète doit avoir une moyenne académique de 70% et plus au moment de la demande d’application.
2. Des étudiants de niveau postsecondaire actif dans le sport à un niveau quelconque et dans un rôle actif quelconque.
3. Des praticiens du sport actif dans le sport ou travaillant dans le sport à titre d’officiel, d’administrateur ou d’entraîneur de haute performance.
4. Des éducateurs ou universitaires enseignant dans un sport, en sciences du sport ou en gestion/administration du sport ou dans une autre discipline connexe pertinente.

**Évaluation du projet/étude sur les valeurs et l’éthique dans le sport soumis par le candidat**

Une fois les candidats admissibles priorisés conformément à l’ordre ci-dessus, le projet de chaque candidat sera examiné et évalué à l’aide du cadre d’évaluation suivant, c’est-à-dire qu’il sera soumis à la critique en regard des critères suivants :

1. Le sujet principal et l’étendue du projet/étude et son importance pour le sport canadien.
2. La clarté de la question ou de l’enjeu éthique ou axé sur des valeurs dont traitera la proposition.
3. La qualité du concept du projet/étude, par exemple, évaluer les 3 phases : i) évaluation formative/préparation; ii) réalisation de l’étude/approche; et iii) analyse, résumé et application.
4. L’impact potentiel et l’utilité pour le sport canadien. La priorité sera accordée aux propositions portant sur des thèmes liés au caractère, à la conduite et à l’intégrité, plutôt qu’aux thèmes de nature administrative ou opérationnelle sans composante liée aux valeurs.

**Utilisation du Fonds**

Les subventions provenant du fonds peuvent être utilisées comme suit :

1. Contribuer à défrayer le candidat des coûts de son programme d’études postsecondaires; et/ou
2. Assumer le temps et les coûts associés à la réalisation du projet et à la communication des résultats.

**Valeur de la contribution :** Variable.

 Le montant de la (des) subvention(s) sera à la discrétion du comité de sélection et dépendra de plusieurs facteurs dont notamment :

* Le capital actuel du fonds,
* Le taux de croissance,
* Le nombre de subventions accordées pour une année donnée.

 Il est prévisible qu’au cours des premières années du fonds, la(les) subvention(s) annuelle(s) seront modestes (par exemple, 2 000 $). Après la phase de démarrage, le montant devrait vraisemblablement augmenter et atteindre des attributions de sommes plus importantes.

**Nombre de subventions :** Variable

**Fréquence de**

**la subvention :** Annuelle.

**Personne ressource**

**pour les demandes :** Le directeur général, Fondation Sport pur.

**Date limite de dépôt**

**des demandes :** 30 avril (annuellement).

**Annonce des subventions**

**et période d’application :** Les subventions seront annoncées avant le 1er juillet et s’appliqueront à la période scolaire subséquente de septembre à avril (50 % du montant de la subvention seront remis au début (1er septembre) et 50 % au milieu de l’année scolaire (1er janvier)).

**PROCÉDURE DE DEMANDE**

Les demandes doivent être présentées en remplissant le formulaire fournit au lien suivant <http://truesportpur.ca/fr/fonds-lyle-makosky-pour-les-valeurs-et-lethique-dans-le-sport-formulaire-de-demande-de-subvention> et ne seront acceptées qu’en ligne (c.-à-d. par voie électronique seulement). Les demandes doivent :

1. Exposer les grandes lignes du concept, de la structure et de la méthodologie de l’approche du projet/étude à entreprendre, le sujet principal du projet/étude et dans quelle forme seront présentés les résultats à la Fondation Sport pur :
	1. Inclure une indication claire de ce que seront essentiellement le sujet prévu et les résultats :
		1. Une étude basée sur une expérience personnelle – par exemple : Qu’est-ce qui peut être changé?, et/ou
		2. Une recherche exploratoire – par exemple : Trouver une nouvelle approche pour examiner les comportements éthiques, et/ou
		3. Une étude fondamentale – par exemple : Qu’est-ce que le « jeu franc? » et/ou
		4. Un examen appliqué – par exemple : Comment le « jeu franc » peut-il être implanté et quel est son effet? et/ou
		5. Une approche évaluative - par exemple : Quel est le bénéfice à court et à long terme?
	2. Esquisser clairement le bénéfice particulier/la valeur du travail que vous effectuerez dans le domaine des valeurs et de l’éthique dans le sport, et
	3. Décrire comment vous prévoyez partager vos résultats pour créer le maximum d’effet.
2. Inclure jusqu’à trois (3) raisons pour lesquelles vous estimez mériter l’appui du Fonds Lyle Makosky pour les valeurs et l’éthique dans le sport.
3. Inclure deux (2) lettres de recommandation.
4. Expliquer comment la subvention financière sera utilisée.
5. Inclure une copie en format PDF de votre relevé de notes.

**ADMINISTRATION**

Le Comité des subventions du Fonds Lyle Makosky, en conformité avec les politiques et les procédures de la Fondation Sport pur, administrera le Fonds Lyle Makosky pour les valeurs et l’éthique dans le sport et soumettra les recommandations d’attribution des subventions et les décaissements. Le comité sera composé de 3 à 5 personnes identifiées par la Fondation Sport pur et sera présidé par le président- directeur général du Centre canadien pour l’éthique dans le sport ou la personne qu’il désignera.

**PROCÉDURES D’ATTRIBUTION**

Le Comité des subventions du Fonds Lyle Makosky ou la(les) personne(s) désignée(s) par le comité :

1. vérifieront que le candidat est en règle en communiquant avec l’établissement d’enseignement ou le guide pédagogique où le candidat étudie;

2. confirmeront par écrit l’octroi de la subvention au récipiendaire et au département d’études (si applicable); et

3. fourniront la subvention au récipiendaire par chèques ou par dépôts directs.

**RECONNAISSANCE**

Chaque année, le Comité des subventions du Fonds Lyle Makosky :

1. fera parvenir une lettre à la famille du donateur et au(x) exécuteurs testamentaires avec les noms des récipiendaires et le niveau de la subvention;
2. recommandera que les récipiendaires accusent réception de la subvention dans une lettre à la famille du donateur et aux exécuteurs testamentaires, lettre dont la livraison sera coordonnée par la Fondation Sport pur.

**MODALITÉS FINANCIÈRES**

1. Tous les donateurs qui souhaitent contribuer aux bourses à court terme accordés par les fonds Lyle Makosky devraient faire un don à [la Fondation Sport pur](https://www.paypal.com/ca/cgi-bin/webscr?cmd=_flow&SESSION=avkERpF7QDZzqId7gVOnz5DpQ2NOkXeN8Y8ncD7eATTl0DsYoSBL1wB_KIK&dispatch=5885d80a13c0db1f8e263663d3faee8d64ad11bbf4d2a5a1a0d303a50933f9b2). La Fondation Sport pur émettra une lettre de reconnaissance ainsi qu’un reçu d'impôt.
2. Tous les donateurs qui souhaitent contribuer aux bourses à long terme accordés par les fonds Lyle Makosky devraient faire un don aux fonds de dotation [de la Fondation communautaire d'Ottawa](https://www.canadahelps.org/fr/pages/lyle-makosky-values-and-ethics-in-sport-fund/).

**DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Si, dans l’avenir, les circonstances devaient rendre impossible ou difficilement applicable pour la Fondation Sport pur de poursuivre l’utilisation du fonds pour les buts proposés, la Fondation Sport pur s’efforcera de communiquer avec la famille du donateur et/ou les exécuteurs testamentaires afin d’explorer d’autres buts pour le fonds. Si la Fondation Sport pur est incapable de localiser la famille du donateur ou les exécuteurs testamentaires, la Fondation Sport pur pourra utiliser le fonds de la manière qu’elle estimera la plus bénéfique pour l’organisation, mais devra se conformer le plus possible à l’esprit du fonds et à l’intention originale du donateur.

**PERSONNES RESSOURCES**

**Donateur :** Fiduciaire de Lyle Makosky

a/s

**Fondation Sport pur :** Karri Dawson, Directrice exécutive

 Fondation Sport pur

 201-2723, chemin Lancaster

 Ottawa (ON) K1B 0B1

**Fondation communautaire d’Ottawa :** M. Dan Brunette

 Gestionnaire – développement et services aux donateurs

 Fondation communautaire d’Ottawa

 75, rue Albert, bureau 301

 Ottawa (ON) K1P 5E7

***ANNEXE***

**Lyle Makosky – engagement dans le sport**

Lyle Makosky a été impliqué dans le sport pendant la plus grande partie de sa vie, et ce, à différents niveaux et dans différentes fonctions.

Comme athlète, il a d’abord été un nageur de compétition, au sein de différentes équipes représentatives à l’école secondaire (trois championnats scolaires d’équipe de natation de niveau secondaire de l’Ontario) et à l’université (capitaine et nageur le plus utile à son équipe lors de sa dernière année). De là, il s’est orienté vers le water-polo aux niveaux club et national et été nommé au sein de la formation de l’équipe nationale canadienne pendant trois années consécutives et a pu ainsi représenter le Canada lors de manifestations sportives internationales. Il a subséquemment été entraîneur de water-polo au niveau local jusqu’aux championnats nationaux et agi comme officiel à titre d’arbitre national certifié pendant plusieurs années.

À la suite de sa formation universitaire (B.Sc. en physique avec honneurs, M.Sc. en physique nucléaire et études de doctorat (ABD) en géophysique), il a répondu à l’appel du monde sportif à but non lucratif, où il est devenu le premier :

* directeur général national de l’Association canadienne de plongeon amateur
* directeur général national de l’Association canadienne de nage synchronisée amateur
* directeur général national de l’Association canadienne de water-polo

durant leurs années d’émergence (1972-1975), au moment de l’établissement de leurs bureaux nationaux au Centre national pour les sports et la récréation à Ottawa.

Par la suite, il a été employé comme directeur général de l’Association canadienne des entraîneurs pendant la période (1975-1980) durant laquelle la plupart des programmes de base de l’ACE ont été mis sur pied.

Au cours des années suivantes (1980- 1986), il s’est engagé dans le domaine du leadership et de la résolution de conflits/problèmes à titre de vice-président principal du Niagara Institute, où il a joué un rôle déterminant dans le positionnement de l’institut comme centre national pour le développement du leadership des cadres supérieurs et comme forum de discussion non partisan pour la résolution de problèmes concernant les cadres supérieurs des entreprises, des gouvernements et du monde du travail partout au Canada.

Durant cette période, il a prolongé son engagement bénévole dans le système sportif canadien à titre de président du conseil d’administration de l’Association canadienne des entraîneurs, vice-président de l’Association canadienne olympique et concepteur-fondateur et codirecteur de l’Académie olympique du Canada.

Il est par la suite revenu à son engagement à vie dans le sport en acceptant le poste de sous-ministre adjoint à la Condition physique et au Sport amateur au niveau fédéral (1986-1993). À titre de sous-ministre adjoint, Lyle a guidé la reformulation de la politique et des programmes fédéraux durant une période d’intense remise en question (Enquête Dubin – La Commission d’enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, etc.). Il a été coprésident/directeur de la première Conférence mondiale sur les drogues dans le sport, coauteur de la première Charte internationale sur les drogues dans le sport et coprésident du Groupe de travail international sur les drogues dans le sport. Il a également codirigé et corédigé l’analyse générale du sport au Canada à la suite de l’Enquête Dubin, document publié en 1992 sous le titre « Le sport, un pas d’avance », qui a culminé dans un nouveau cadre de travail fédéral-provincial et une nouvelle politique fédérale charnière.

Il occupe présentement le poste de président d’InterQuest, une firme nationale de consultants qu’il a fondée et qui se spécialise dans la consultation en stratégies et processus dans les secteurs privé, public et non gouvernemental. InterQuest s’appuie sur des méthodes et des modèles interdisciplinaires et, là où c’est approprié, utilise également une technologie de groupe en temps réel pour favoriser le dialogue et la prise de décision.

Malgré le fait qu’il ait quitté le sport organisé en termes d’emploi, son cœur et son violon d’Ingres sont encore profondément attachés au sport canadien envers lequel il a un engagement à vie. Au cours des dernières années, il a continué à œuvrer au sein d’organismes sans but lucratif, y compris dans le secteur des services à la population, les arts et, comme toujours, le sport, généralement à titre bénévole, ce qui reflète ses propres valeurs et son engagement en faveur du sport.